

## MESURES DE PRÉVENTION ET DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### COVID -19

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, et en complément de son règlement intérieur, Ecare Conseil adapte ses dispositions.

Afin de veiller au bon accueil et à la sécurité sanitaire des bénéficiaires de nos prestations, des intervenants et des équipes, dans le respect de la réglementation gouvernementale, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des consignes ci-après et de veiller au respect des dispositions prévues.

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



- 

Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- 

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- 

Eviter de se toucher le visage
- 

Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres
- 

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- 

Port du masque **OBLIGATOIRE** dans les zones communes
- 

Port de gants **INTERDIT** dans le centre

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Un affichage des règles et des consignes est visible au sein de notre établissement, du matériel sanitaire est mis à disposition, une organisation de l'accueil au centre et en en salle de formation est mis en œuvre afin de veiller au respect des règles sanitaires.

Nous vous remercions de contribuer au respect des consignes et de nous signaler tout éventuel manquement. Notre équipe se tient à votre disposition pour toute information et question relative à votre venue dans le respect de la réglementation et du protocole gouvernemental en vigueur.